

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2010

DECEMBRE 2011

Directeur Général, Directeur de publication**Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines	Dame DIA
Agent Comptable Particulier (ACP)	El Hadji Amadou DIOP YAGUE
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Bineta Mbow GUISSÉ

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Hamidou BA
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Madon AWISSI & Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Samba NDIAYE
4. EMPLOI	Macoumba DIOUF & Marième FALL
5. SANTE	Nalar K. Serge MANEL & Abdou GUEYE
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Samba NDIAYE
9. AGRICULTURE	Moussa THIAM & Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Madiaw DIBO
12. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
13. TRANSPORT	Ousmane DIOP
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Fahd NDIAYE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime NAGNONHOU
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Mody DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
19. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE
20. PRIX	Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

L'élevage constitue avec l'agriculture, les principales activités des populations rurales, en tant que sources d'aliments et de revenus monétaires. Il est devenu un secteur porteur de croissance, avec son poids relativement significatif dans le Produit Intérieur Brut (PIB), sous l'effet de la mise en œuvre des stratégies de développement.

Les objectifs assignés au sous secteur de l'élevage sont d'accroître la productivité, de réaliser la sécurité alimentaire et de lutter contre la pauvreté. Pour relever ces défis, le sous secteur poursuit son processus de modernisation, enclenché depuis quelques années, avec l'installation de fermes industrielles et l'introduction de nouvelles races.

Le sous secteur de l'élevage a connu un réel dynamisme au cours des dernières années, avec des performances soutenues, notamment en matière de production de viande.

Le présent chapitre décrit la situation du secteur de l'élevage durant l'année 2010, en mentionnant les stratégies mises en œuvre pour son développement, ses performances et les contraintes qui entravent encore son essor.

XI.1. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

Dans le volet élevage du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-II) et de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), l'objectif principal est d'accroître la productivité du secteur de l'élevage, conformément à la Loi d'Orientation Agrosylvo-pastorale (LOAP). A cet égard, le Gouvernement du Sénégal a mis en place le Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE) qui sera finalisé en 2011. Ce programme vise à créer les conditions d'une croissance forte et durable pour une plus grande contribution du secteur à la création de richesses et à la lutte contre la pauvreté.

Pour relever ces défis, le secteur s'est doté d'un Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme (CDSMT) pour la période 2009-2011. Ce cadre de référence, basé sur la gestion accès sur les résultats (GAR), permet une utilisation optimale des ressources, en conformité avec la Nouvelle Initiative Sectorielle pour le Développement de l'Élevage (NISDEL). Il vise essentiellement à :

- sécuriser l'élevage pastoral ;
- accélérer la modernisation et la diversification durables des systèmes de production ;
- garantir la qualité et la traçabilité des produits d'origine animale ;
- augmenter le revenu des producteurs.

Pour améliorer les potentialités génétiques des bovins, le Gouvernement a démarré le Programme d'insémination artificielle en 2010. Ce programme a permis d'inséminer 30 000 vaches durant l'année susvisée.

Par ailleurs, le Programme triennal d'investissement 2010-2012, évalué à environ 35 milliards de FCFA pour le secteur de l'élevage, est mis en place pour la construction des abattoirs modernes au Sénégal.

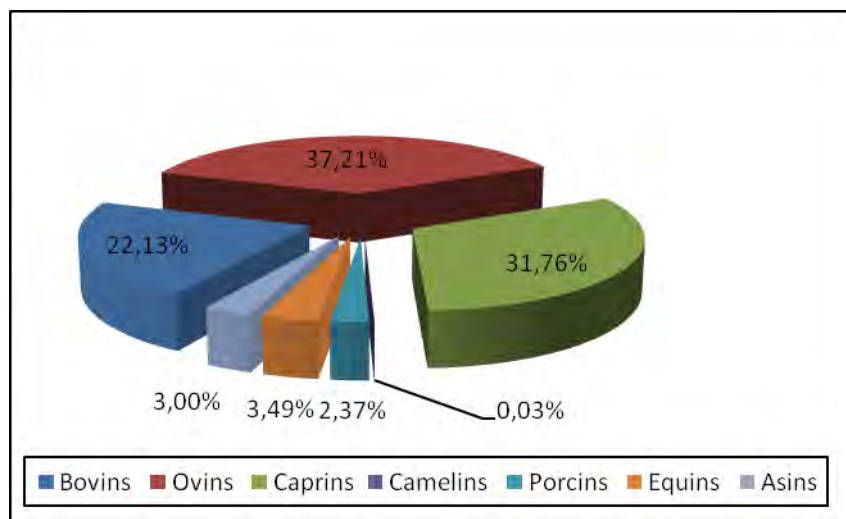
XI.2. PERFORMANCES ECONOMIQUES DU SECTEUR DE L'ELEVAGE

XI.2.1. PERFORMANCES DU SECTEUR EN 2010

XI.2.1.1. Le cheptel

Les effectifs du cheptel sont ressortis à 14 971 039 têtes en 2010 contre 14 554 329 têtes l'année précédente, représentant une augmentation de 2,8%. Cette évolution est imputable au relèvement des effectifs des ovins (3,5%), des caprins (3,4%) et des bovins (1,6%) qui constituent l'essentiel de la population du cheptel. Ils représentent respectivement 37,2%, 31,8% et 22,1% de l'effectif total.

Graphique 11.1 : Répartition du cheptel en 2010



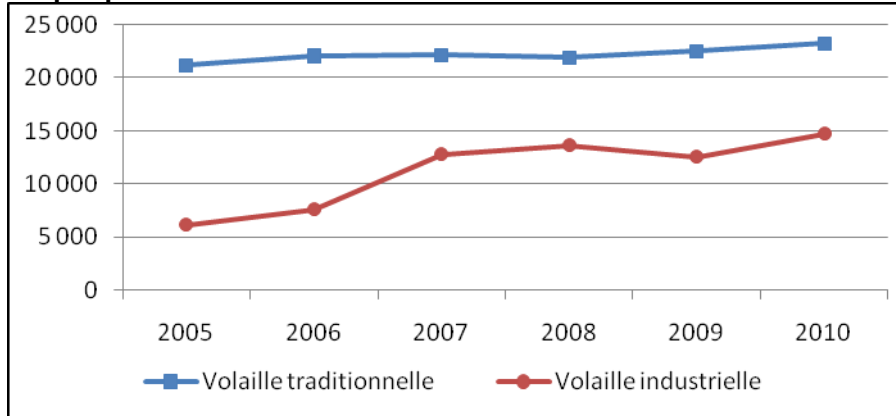
Source : Direction de l'élevage

XI.2.1.2. La volaille

Les effectifs de la filière avicole se sont établis à 37,9 millions de têtes contre 35,1 millions un an auparavant, soit une hausse de 8,0%, en liaison avec la progression de 17,0% de la volaille industrielle.

Depuis l'instauration des mesures de restrictions sur les importations de viande en 2006, la volaille industrielle a connu une croissance plus rapide par rapport à la volaille traditionnelle. Le poids de cette dernière dans la filière avicole est passé de 74,6% en 2006 à 61,3% en 2010. Les effectifs de la volaille traditionnelle sont passés de 22,1 millions de têtes à 23,2 millions, entre 2006 et 2010, soit une hausse annuelle moyenne de 1,3%. Ceux de la volaille industrielle ont enregistré un accroissement annuel moyen de 17,0%. Il convient de noter que l'année 2010 est marquée par un regain de dynamisme au niveau de la volaille industrielle, sous l'effet de la reprise économique en 2010 qui a induit un regain des services d'hébergement et restauration. Ce relèvement fait suite à la baisse des effectifs de 1,2% enregistrée en 2009.

Graphique 11.2 : Evolution des effectifs de volaille en milliers de têtes entre 2005 et 2010



Source : Direction de l'élevage

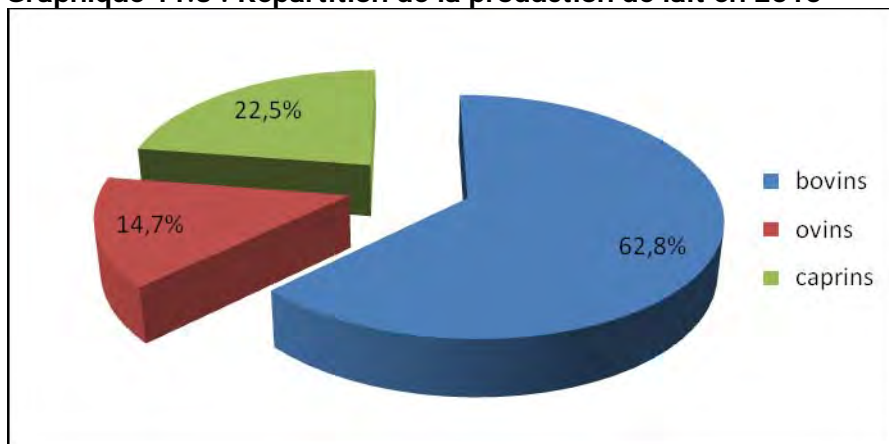
Le nombre d'unités d'œufs est évalué à 591,5 millions en 2010 après 533,9 millions en 2009, soit une hausse 10,8%. Cette évolution est consécutive à la reprise notée dans l'élevage de la volaille industrielle.

XI.2.1.3. La viande et le lait

La production de viande s'est accrue de 2,7% en 2010, pour s'établir à 119 879 tonnes contre 116 750 tonnes en 2009, du fait de la hausse de la production de viande d'ovins (4,9%) et de celle des caprins (4,9%). La production de viande bovine représente 69,2% de la production totale, suivie de la viande d'ovins 16,0% et de celle des caprins 10,4%.

La production de lait a également connu un accroissement de 2,3%, passant de 222 829 mille litres à 227 904 mille litres entre 2009 et 2010. Elle est dominée par le lait de vaches (62,8%), suivi du lait de caprins (22,5%) et de celui d'ovins (14,7%).

Graphique 11.3 : Répartition de la production de lait en 2010



Source : Direction de l'élevage

XI.2.1.4. Le miel et les peaux

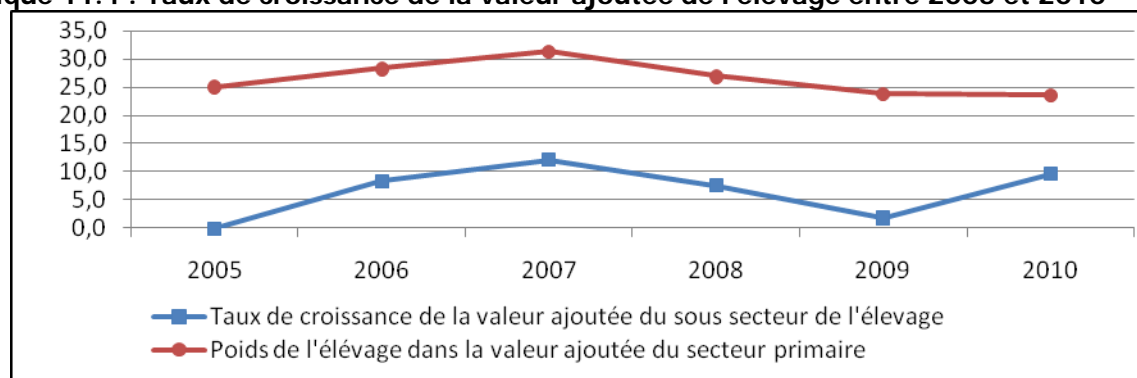
La production de miel est ressortie à 78 004 litres en 2010 contre 71 655 litres en 2009, soit un accroissement de 8,9%. Ce relèvement est imputable à l'amélioration des techniques de production de miel, notamment dans les régions du sud du Sénégal. Ces méthodes sont basées sur le perfectionnement des ruches traditionnelles, avec l'abandon progressif du fumier³⁶ au profit de la rénovation des techniques de tressage.

La filière « cuirs et peaux » a réalisé une production de 5 190 tonnes en 2010 après 5 044 tonnes l'année précédente, représentant une progression de 2,9%. Ce ralentissement de la croissance par rapport aux années 2009 (9,9%) et 2008 (10,5%) est imputable à l'évolution notée dans la production de viande.

XI.2.2. PERFORMANCES MACROECONOMIQUES

La valeur ajoutée de l'élevage aux prix courants est évaluée à 263 milliards de francs CFA en 2010 contre 240 milliards de francs CFA en 2009, soit une progression de 9,6%. Son poids dans la valeur ajoutée totale du secteur primaire a légèrement baissé pour se situer à 23,6% en 2010 contre 23,8% en 2009, au profit des activités extractives (11,2% en 2010, contre 10,6% en 2009). Par contre, l'élevage a représenté 4,1% du PIB en 2010 contre 3,9% en 2009. En outre, sa contribution à la croissance du PIB est passée de 0,1% à 0,3%, entre 2009 et 2010.

Graphique 11.4 : Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'élevage entre 2005 et 2010



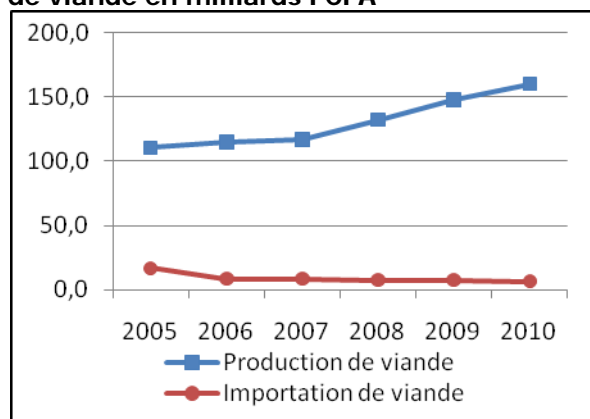
Source : ANSD, Comptes nationaux du Sénégal 2010

Par ailleurs, les importations de viande sont ressorties à 6,2 milliards FCFA en 2010 contre 7,3 milliards en 2009, soit un repli de 14,7%, en liaison avec la progression de la production locale.

³⁶ Système basé sur de l'herbe fraîche enduite de fumier de vache et enfumée par les producteurs

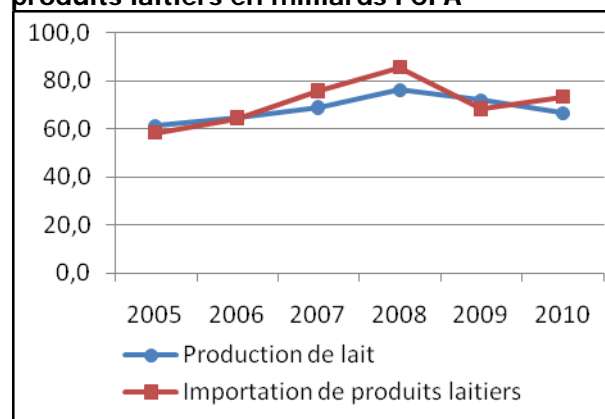
Quant aux produits laitiers, leurs importations ont atteint 73,1 milliards en 2010, après 68,2 milliards en 2009, soit une hausse de 7,2%. Cette progression est imputable à celle des importations de « préparations alimentaires à base de lait », sous l'effet de la faiblesse de l'offre locale pour ce produit.

Graphique 11.6 : Production et importation de viande en milliards FCFA



Source : ANSD, Comptes nationaux du Sénégal 2010

Graphique 11.5 : Production et importation de produits laitiers en milliards FCFA



Source : ANSD, Comptes nationaux du Sénégal 2010

S'agissant de la volaille industrielle, les importations ont baissé de 34,5%, en raison du bon comportement de la production locale, qui a crû de 17,0% en 2010 et des mesures de restrictions sur les importations de viande, prises en 2006. Cependant, celles des œufs, destinés à l'élevage industriel, ont connu une hausse de 30,4% en 2010.

Pour l'approvisionnement en moutons durant la Tabaski de 2010, les importations³⁷ enregistrées sont évaluées à 281 343 têtes, contre 301 429 en 2009, soit un repli de 20 086 têtes (-6,7%). L'origine de ces moutons reste le Mali (76,0%) et la Mauritanie (24,0%). Cette régression des importations constitue, avec la faiblesse de l'offre locale, les principales raisons des difficultés d'approvisionnement observées sur les principaux marchés, notamment ceux de Dakar, lors de la Tabaski 2010.

XI.3. CONTRAINTES DU SECTEUR

Le secteur de l'élevage a été marqué par une progression régulière durant les cinq dernières années. Toutefois, il est confronté à des contraintes, notamment son caractère extensif, le déficit d'infrastructures de base et le faible niveau d'encadrement des éleveurs. En outre, l'insuffisance de circuits modernes de collecte et de transformation des produits animaux, le vol de bétail et le faible niveau de production des races locales constituent également des facteurs qui bloquent le développement de ce secteur.

³⁷ Source : Bilan Tabaski 2010, Direction de l'Elevage

S'agissant de la couverture vaccinale, les normes techniques de l'Organisation Mondiale de la Santé ne sont pas respectées en 2010, du fait de la faiblesse des ressources allouées au secteur³⁸. Ce problème de financement est aussi à l'origine des difficultés rencontrées pour l'identification du bétail qui doit servir dans la lutte contre le vol de bétail. A ce sujet, l'identification n'est réalisée qu'avec les 30 000 vaches concernées par l'insémination artificielle.

Au plan institutionnel, le secteur souffre d'un déficit de ressources humaines au niveau du Ministère de l'Elevage, pour l'encadrement des éleveurs.

CONCLUSION

La valeur ajoutée aux prix courants de l'élevage a progressé de 9,6%, sous les effets conjugués de la reprise économique et de la poursuite de la mise en œuvre des orientations prises au cours des dernières années. En outre, les produits de l'élevage ont enregistré une forte hausse des prix en 2010, hormis ceux du lait.

L'analyse des performances du secteur de l'élevage malgré les contraintes soulignées laisse apparaître un potentiel insuffisamment exploité. La forte demande en bétail et en volaille pendant les événements religieux, notamment la Tabaski, montre la nécessité d'une meilleure prise en charges de ses difficultés.

La mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des programmes de développement de l'élevage, notamment le Programme d'insémination artificielle et la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA), pourrait contribuer à la pérennisation de la dynamique d'amélioration enclenchée depuis trois ans.

³⁸ Rapport de performance 2010, Ministère de l'Elevage